



SYNDICATS TERRITORIAUX

Nantes Métropole · Mairie de Nantes · UFICT
CCAS · Opéra Angers Nantes · École des Beaux-Arts

Nantes, le 21 Mai 2024

Objet : Interpellation conditions de travail durant les jeux olympiques

Madame la Présidente Maire,

La CGT vous interpelle sur les conditions de travail des agents territoriaux durant la période des jeux olympiques.

- Mise en Place par le gouvernement d'un décret remettant en cause les règles du temps de travail.
- Utilisation abusive de bénévoles (45 000 « volontaires » à Paris) qui pourraient être salariés par le Comité D'organisation ou par de nombreuses entreprises.
- Nettoyage et expulsion de la misère qui fait tâche dans une France qui veut gommer les conséquences du Macronisme.
- Augmentation des tarifs des transports publics pour tous les franciliens à cette occasion.

Les Jeux Olympiques, La Fête ! Pas pour tout le monde !

Si tout le monde souhaite que cet évènement se passe bien, nous ne devons pas en faire les frais pour autant...

À Nantes, des pressions voient déjà le jour ici ou là pour limiter la prise de congés cet été et modifier les horaires.

Nous demandons que la collectivité s'exprime clairement sur les règles mises en place dans les services pendant la période des jeux olympiques à l'instar de la direction de la tranquillité publique pour la police municipale.

Aussi dans ce contexte,

- Nous demandons que les agents qui devront être présents en dehors du temps habituel de travail le soient sur la base du volontariat et que les heures de présences soient décomptées en heures effectives de travail,
- Nous demandons que les règles du temps de travail et de repos soient scrupuleusement respectées.
- Nous demandons que tous les agents des services impactés par cet évènement soient couverts par une lettre de mission qui leur permettra de bénéficier de l'indemnité de mission ponctuelle.
- Nous demandons que l'embauche de personnel supplémentaire soit effectuée, si nécessaire, pour répondre aux besoins.

Au delà de la fête du sport, c'est malheureusement, la fête de l'argent (à l'image des salaires faramineux du Comité d'Organisation) et de ceux qui en profitent (Paris 2024 c'est 8,8 Milliards d'euros de budget).

On ne peut accepter ce système à deux vitesses, avec des reconnaissances financières côté mécènes ou organisateurs et des efforts supplémentaires par bénévolat pour le peuple. Or sans agents ni petites mains les J.O n'auraient pas lieu.

La CGT , pleinement dans son rôle de soutien et d'accompagnement des agents pour le respect de leurs droits et l'aboutissement de leurs revendications, prend ses responsabilités en déposant **un préavis de grève du 1^{er} Juin 2024 0h00 au 31 Août 2024 24h**

Pour la CGT,

